

VENIR ÉTUDIER À L'UPVD

VOUS ÊTES ÉTUDIANT ÉTRANGER ET SOUHAITEZ ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN VIA DOMITIA ?

L'Université de Perpignan organise ses formations en adéquation avec le Système d'Enseignement Supérieur Européen :

- Licence (3 ans)
- Master (+2 ans)
- Doctorat (+3 ans)

Chaque année universitaire est découpée en 2 semestres de 30 ECTS (ECTS : European Credit Transfer System) chacuns, soit 60 ECTS par année. L'échelle de notation est entre 0 et 20 points. Il faut atteindre la note de 10/20 pour valider les crédits liés à chaque cours. En fonction de votre statut, deux types de procédures d'admission s'offrent à vous :

ADMISSION DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME D'ÉCHANGES

Erasmus+, BCI (ancienne CRePUQ)
Erasmus Mundus
Accords de coopération

ADMISSION PROGRAMME

A titre indi

- [soit dans le cadre d'un programme d'échanges : Erasmus+, BCI \(ancienne CRePUQ\), Erasmus Mundus, Accords de coopération](#) :
- Les programmes d'échanges fonctionnent selon les caractéristiques suivantes :
 - vous restez inscrit(e) dans votre université d'origine où vous payez vos droits d'inscription
 - vous êtes exonéré(e) des droits d'inscription à l'UPVD
 - après vous être soumis aux évaluations, vous bénéficiez des crédits obtenus durant votre période d'études pour les faire valider dans votre université d'origine afin d'obtenir votre diplôme. Un relevé de notes et un supplément au diplôme vous seront transmis.
- [soit hors programme d'échar](#)

Vous trouverez également dans cette rubrique, toutes les [informations pratiques](#) pour préparer votre venue et votre séjour à l'Université de Perpignan.

Mise à jour le 7 juin 2019